

## COMMUNIQUÉ

### DÉVELOPPEMENT DURABLE



### Plan Climat-Air-Energie Territorial

Lors du Conseil communautaire de mai, les élus ont validé le projet de Plan Climat-Air-Énergie Territorial (PCAET) de Rambouillet Territoires.

Pour rappel, le PCAET est un projet territorial de développement durable, à la fois stratégique et opérationnel, prenant en compte la problématique « climat, air et énergie ». C'est un outil réglementaire qui comprend un diagnostic, une stratégie et des objectifs chiffrés, un programme d'actions ainsi qu'un dispositif de suivi et d'évaluation. Le législateur a confié aux EPCI le soin d'élaborer des plans d'actions répondant à plusieurs défis. Au début de la démarche, les élus communautaires ont décidé de mettre en œuvre un PCAET qui réponde aux obligations réglementaires, qui tienne compte des caractéristiques du territoire et qui propose des solutions concrètes.

Le projet a été envoyé aux services de l'État et de la Région. Ces services ont un délai de 3 mois pour formaliser un avis. Une consultation publique de 30 jours est prévue à l'issue de cette période.

#### LE PLAN D' ACTIONS EST STRUCTURÉ AUTOUR DE 9 AXES STRATÉGIQUES

**Les 5 premiers axes** correspondent aux principales sources de gaz à effet de serre sur le territoire ou à des activités économiques incontournables :

- > **Pour des logements performants et un urbanisme résilient** : en créant un service d'accompagnement et de conseil énergétique, en planifiant la rénovation, en intégrant les enjeux climatiques dans les plans d'urbanisme, en accompagnant le remplacement des chauffages bois peu performants et en étudiant l'opportunité de petits réseaux de chaleur et de chaufferies collectives
- > **Pour une mobilité moins polluante** : en encourageant les véhicules n'utilisant pas des carburants fossiles, en faisant évoluer l'offre de transports en commun, en accompagnant l'aménagement du pôle gare, en élaborant un schéma directeur des modes doux et en déployant des modes de mobilité innovants
- > **Pour une activité économique résiliente et bas carbone** : en mobilisant les entreprises sur les enjeux climat-air-énergie et en produisant de l'énergie renouvelable
- > **Vers une agriculture résiliente et bas carbone** : en accompagnant l'optimisation des pratiques agricoles, en informant et sensibilisant sur les pratiques agricoles, en accompagnant des projets de méthanisation et en protégeant le puits de carbone forestier
- > **Vers des consommation et alimentation locales et bas carbone** : en mettant en place une restauration scolaire bas carbone et en structurant des filières/circuits de proximité

**Les 4 axes supplémentaires** relèvent davantage de la responsabilité de la communauté d'agglomération et de l'exercice de ses compétences :

- > Mobiliser les acteurs du territoire
- > S'adapter au changement climatique (et gérer l'eau de façon efficiente)
- > Fonctionner de manière sobre et exemplaire
- > Réduire et valoriser les déchets

**PLUS D'INFOS** sur le PCAET de Rambouillet Territoires ici :

[www.rt78.fr/environnement/developpement-durable/plan-climat-air-energie-territorial](http://www.rt78.fr/environnement/developpement-durable/plan-climat-air-energie-territorial)

#### CONTACTS

**Fabienne PERNOT**  
Directrice de la Communication  
01 34 57 58 30  
[f.pernot@rt78.fr](mailto:f.pernot@rt78.fr)

**Jean MOLA**  
Directeur du Développement durable  
01 34 57 58 36  
[j.mola@rt78.fr](mailto:j.mola@rt78.fr)